

LE REFLET MUNICIPAL
2020—N°23

Bonne
année



villedetrouy.fr

02 48 64 78 18



EDITO DU MAIRE

A l'heure où se profilent les orientations du « MACRO », du grand, de la métropolisation, du géant, avec la vision très gestionnaire, économique et financière, il est doux de penser que tout ce qui est « MICRO » est beau, possible, viable et qu'il faut sauver. C'est le choix qui s'est imposé et qui se perpétue à notre collectivité comme à des milliers d'autres.

Certes, la superposition de tant de structures administratives (le « millefeuille ») est critiquée. Mais n'est-ce pas le moyen de laisser la possibilité de s'exprimer à nos communes, nos syndicats de gestion, nos intercommunalités, nos agglomérations, nos départements, nos régions.

A tous les niveaux, il faut faire face aux obligations législatives et à la survie de toutes nos populations. Exister, montrer nos différences, nos spécificités, nos potentiels, notre solidarité, nos souhaits restent la volonté de tous

A notre niveau, nous portons ces exigences : simplicité, animation, sécurité, environnement, patrimoine.

Mais rien ne serait possible si l'agglomération, le Département, la Région, les autres structures de réflexion ou de gestion n'étaient pas présents : lycées, universités et enseignement supérieur, hôpitaux, transports, communication, culture, sport, développement économique, emploi, ...

Avec votre soutien, nous affirmons et défendons toutes ces nécessités. Le renforcement de toutes ces prérogatives doit se poursuivre.

Rien n'est simple ou définitivement acquis.

Ce bulletin rend compte des actions menées avec votre implication, votre persévérance et vos encouragements.

Que mes vœux de bonheur pour 2020 puissent vous accompagner.

Gérard SANTOSUOSSO

Cette revue est distribuée gratuitement par les élus de la majorité. Elle est imprimée par l'Imprimerie Notre Dame, 12 rue Roland Garros, 18000 Bourges.

Nous remercions les élus et les agents pour leur participation.

Ce bulletin a été réalisé par Nadine Moreau, adjointe au maire en charge des services à la population et Valérie Georges, sa collaboratrice.

SOMMAIRE

L'édito du Maire	Page 2
Nécrologie	Page 3
L'aménagement du territoire	Pages 4 à 9
Le développement durable et l'environnement	Pages 10 à 13
Le C.C.A.S.	Pages 14 à 15
Les services à la population	
La bibliothèque	Page 16
Le scolaire	Pages 17 à 20
Le RAM	Pages 21 et 22
Les seniors	Pages 23 à 26
La fête des voisins	Pages 27 à 28
Les finances communales	Pages 29 à 31
Le retour en images 2019	Pages 32 à 35
L'état civil	Pages 36 à 39

NECROLOGIE

Une pensée pour leur famille



M. André Bonamy

Trucidien depuis mars 1972, marié à Christiane, père d'un enfant, Frédéric, grand-père deux fois, André nous a quittés le 12 août 2019 à l'âge de 75 ans. Il a profité de sa retraite de l'ETBS pour assouvir sa passion, la peinture. Arrivé à l'atelier dessin et peinture en 2002 à Saint-Florent-sur-Cher, il est devenu le président en 2012 du Groupe Artistique Florentais.

Il était très connu au sein de la commune puisqu'il a été élu de mars 1983 à juin 1995, avec M. Truchot. En mars 1989, il est désigné 6^{ème} adjoint délégué à la voirie. C'est lui qui s'est occupé de la mise en place de la station d'épuration de

Trouy.

Il était toujours souriant et de bonne humeur, à l'écoute de tous.



M. Louis Mussard, dit P'tit Louis

Recruté en 1972 à la commune de Trouy comme «ouvrier d'entretien journalier de la voie publique», il sera titularisé à partir de 1979. Il intègre le cadre d'emploi des agents d'entretien en 1988 pour être promu au grade « d'aide agent technique chevronné » à la fin de sa carrière en 1989.

Il a largement contribué à la vie associative de la commune. Il a donné son cœur à de nombreux enfants trucidien pendant des décennies notamment au sein de l'E.S.T. ou bien encore en Père Noël aux écoles du nord.

Il n'oubliait pas non plus les adultes trucidien pour lesquels il était toujours disponible, soit pour l'organisation de manifestations communales (Fête des Flots, etc.), soit à titre privé.

Il est décédé le 20 août 2019 à l'âge de 90 ans.

CONCOURS PHOTOS

Ces 2 photos ont été réalisées par M. Alain LAUVERGEAT de Trouy.

Un grand merci et toutes nos félicitations.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



BAR TABAC PRESSE

Devant la grande difficulté à trouver un repreneur unique pour le bar tabac presse (murs et fonds) et le risque de disparition du commerce, la commune, avec l'accord unanime du Conseil municipal, s'est portée acquéreur des murs le 15 février 2019.

En même temps, la ville, conseillée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.), a trouvé un preneur pour le fonds commercial s'agissant d'une personne professionnellement expérimentée.

Une consultation d'entreprises a eu lieu en février 2019 pour les travaux de réfection de la partie commerciale et de la partie logement. 13 entreprises différentes ont été sollicitées pour réaliser ce chantier sous la responsabilité d'un maître d'œuvre ARC Mo. Les services techniques ont procédé à l'enlèvement des matériels, mobiliers et présentoirs.

Les travaux ont démarré le 1^{er} mars par les démolitions, l'évacuation des gravats, la sécurisation du chantier, la pose des coffrets de chantier, etc. Le programme de travaux était très serré pour respecter les obligations des douanes (gestionnaire de la licence tabac) et tenir compte des doléances de la Française des Jeux et du Berry Républicain.

L'ensemble du bâtiment a été refait (maçonnerie, VRD, couverture, plâtrerie, menuiseries, électricité, plomberie, carrelage, peintures, ventilation, enduit extérieur, ...). Des toilettes aux normes PMR ont été réalisées, les circulations agrandies. Le logement a été refait totalement.

L'ouverture de l'activité est intervenue le 11 juin 2019.

Cette opération d'achat et de réhabilitation s'est élevée à 368 847 € TTC. Elle a bénéficié de l'aide de Bourges Plus par le biais des fonds de concours à hauteur de 118 608 € et de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) d'un montant de 87 863 €.

La commune a œuvré pour lutter contre la désertification de nos communes rurales qui, sans leurs commerces de proximité, perdent incontestablement leur attractivité.

La commune remercie le maître d'œuvre, M. Lefèvre, et les entreprises qui ont réussi à réaliser ce chantier en 56 jours ouvrés malgré les surprises structurelles, les tracasseries administratives, les doléances des douanes, de la Française des Jeux, du Berry Républicain, d'Orange, ...

Le Maire a offert le verre de l'amitié à tous les élus et les spectateurs à la suite du Conseil municipal du 11 juin 2019.



SIGNALISATION HORIZONTALE

La période estivale est propice à la réalisation de marquage au sol de « stop », de « cédez le passage », de stationnements, etc.

L'entreprise missionnée pour ces travaux a refait principalement ces marquages en résine à froid. Cette résine est certifiée et présente des caractéristiques de résistance, de durabilité, supérieures à une peinture routière classique.

RUE DES ACACIAS

Après une phase d'études réalisée par le Syndicat Départemental d'Énergie, les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont été lancés en février 2019 sur la partie haute de la rue des Acacias (entre le garage et la mairie).

Les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications ont été enfouis et modernisés. Les branchements de tous les particuliers ont été repris.

Les travaux se sont terminés début juillet avec la fin de la pose des lanternes d'éclairage public par l'entreprise CITEOS et les raccordements de télécommunications par la société Orange.

Le montant des travaux s'élève à 45 000 € pour la part communale.





CIMETIÈRE

La 4^{ème} tranche de travaux du cimetière d'un montant de 15 000 € TTC a permis de finir la réfection du mur route de Châteauneuf, de refaire les chapeaux de murs et de réaliser un enduit coloré de fort bel aspect.

LOTISSEMENT COMMUNAL "CHAMP DE LA PÂTURE"

La consultation de travaux a été lancée en janvier 2019 par le maître d'œuvre, le bureau d'études Neuilly. L'entreprise Axiroute a été retenue par la commission MAPA. Les travaux ont démarré le 4 mars 2019.

Les travaux de viabilisation ont porté sur la réalisation des réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) et les réseaux secs (électricité, éclairage public et télécommunications) pour toutes les parcelles (7 logements HLM et 7 parcelles en accession à la propriété). Le réseau de gaz a été réalisé. Un bassin de rétention des eaux pluviales a été créé.



La phase provisoire des travaux de voirie a été terminée le 31 mai 2019.

Les parcelles sont maintenant proposées à la vente.

Le cheminement entre la rue des Acacias et l'avenue du Cabaret sera amélioré en 2020 par la mise en place d'éclairage public et la pose d'un revêtement compact moins salissant pour les piétons.



ESPACE JEAN—MARIE TRUCHOT

L'Espace Jean-Marie Truchot a été réhabilité en 2017 et en 2018. Ce bâtiment trentenaire était énergivore et méritait amplement une réfection.

Les travaux de remplacement des centrales de ventilation sur air, la mise en place d'un aérotherme, la reprise structurelle de ces systèmes de ventilation, le raccordement sur une vanne trois voies alimentée par la pompe à chaleur de la salle de sports ont été

finalisés au cours du 1^{er} trimestre 2019. La réception technique des ouvrages a eu lieu début juin 2019, par un bureau d'études agréé, en lien avec l'architecte M. Audebert et le bureau d'études thermique SEITH.

Les services techniques et l'entreprise en charge de l'entretien des installations ont été formés sur les dispositifs techniques du nouveau matériel de chauffage, la centrale de traitement d'air et les différents aérothermes. Les réseaux entre la pompe à chaleur et la centrale de traitement d'air sont passés par l'intérieur du bâtiment. L'ensemble est programmable et piloté par logiciel. Ces travaux sont pilotés et contrôlés par le bureau d'études thermique SEITH, en lien avec l'organisme de contrôle l'APAVE de Bourges. Actuellement, le chauffage est assuré par 2 aérothermes électriques.

En complément, un vestiaire, un local de rangement et un local électrique ont été créés, avec porte coupe-feu. Des rideaux ont été installés sur les pointes nord et sud, pour permettre la possibilité d'occulter les vitres.

Tous ces travaux ont été terminés en juin 2019.





ÉCOLES

Les petits travaux de maintenance (vérification des installations électriques, contrôle des blocs de secours, vérification des éclairages, des chaudières, des extincteurs, des jeux, ...) ont lieu toute l'année.

Les arbustes et les pelouses sont régulièrement entretenus pour redonner un bel aspect extérieur à ces bâtiments.

L'été est toujours propice à la réalisation de travaux plus importants, réalisés en régie ou par des prestataires extérieurs.

Les cours sont nettoyées, les haies sont coupées et les bâtiments font l'objet d'un nettoyage complet.

Des petits travaux de réparations ont aussi lieu sur les gouttières, les toilettes, les sièges, les bureaux, les volets roulants, les rideaux, l'électricité ... autant de petits chantiers qui mobilisent nos équipes.

Des portes ont été remplacées, dans plusieurs bâtiments, par des ouvrants plus solides dans le cadre des travaux de sécurisation, en concertation avec les services de police.

A la maternelle du bourg, des films occultants ont été posés sur certaines fenêtres donnant sur la voie publique et les sanitaires des garçons, filles et adultes ont été entièrement repeints.



A la maternelle du nord, le crépi extérieur a été refait sur la façade avant du bâtiment et la toiture, les gouttières et la zinguerie ont été refaits en partie basse du bâtiment. Un abri de jardin extérieur a été installé pour le stockage des jeux.

La chaudière des 2 écoles du nord a été changée pour un coût de plus de 12 000 € TTC.

A l'élémentaire du nord, les sanitaires des garçons, filles et adultes ont été entièrement repeints. Le plafond de la salle des professeurs a été refait entièrement. La porte de la garderie a été changée suite à des actes de vandalisme. La cuisine a été dotée d'un four plus puissant.

A l'élémentaire du bourg, 2 arbres morts suite à la canicule ont été abattus. En novembre, des plantations ont eu lieu pour les remplacer. 3 portes ont été changées pour sécuriser les accès. Les sanitaires des garçons, filles et adultes ont été entièrement repeints, en régie.

A la Toussaint, un nouveau tableau a été installé dans la 6^{ème} classe.

Les travaux dans les écoles ont nécessité un budget d'investissement de 85 000 € TTC.



VIDEO PROTECTION

Début 2018, 5 caméras ont été installées.

Devant de nombreuses incivilités et dégâts au domaine public, la commune a décidé de renforcer cette vidéo protection.

Une étude portant sur la mise en place de 4 caméras aux écoles du nord et de 14 caméras dans le secteur stade – city stade, Espace Jean-Marie Truchot et Château Rozé, a été réalisée. Les demandes d'autorisation et de subvention sont en cours. Les travaux auront lieu courant 1er semestre 2020.





EAU POTABLE

Bourges Plus a lancé des travaux d'eau potable chemin du Gros Buisson. La canalisation principale a été remplacée à certains endroits et des branchements ont été repris en septembre 2019.

ARRETS DE BUS

Les 4 arrêts de bus Pertuisane et Sainte-Hélène ont été remis aux normes par Agglobus.

Pour les arrêts Pertuisane, un quai bus a été créé pour permettre à des personnes à mobilité réduite (P.M.R.) de pouvoir circuler. Un nouvel abribus a été mis en place.

La traversée de la route de Châteauneuf a été reprise avec un passage piéton accessible des 2 côtés.

Du mobilier urbain (bancs, poubelles, barrières) a complété l'aménagement. Le stationnement des bus se fait sur la chaussée actuelle.

Pour les arrêts Sainte-Hélène, les reprises de bordures ont été moindres car le principe de quai bus existait déjà. Un abri bus a été déplacé et du mobilier urbain a complété l'aménagement.

Le stationnement des bus se fait également dans les encoches actuelles.



CENTRE DE LOISIRS

La commune a engagé la réfection complète de la salle de motricité (80 m²) avec des travaux de plâtrerie, la pose de toile de verre, la mise en peinture et la pose d'une protection murale sur 1 m de hauteur pour l'ensemble de la salle. Ces travaux ont eu lieu en juin, septembre et octobre 2019 et réalisé par les services techniques.

BIBLIOTHEQUE

Des travaux de mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des toilettes de la bibliothèque ont démarré en octobre 2019.

Ces travaux se sont décomposés sur les postes suivants : maçonnerie avec la création d'une porte PMR, réfection de la plomberie, réfection de l'électricité, pose de cloisons placoplâtre, carrelage, peinture, réalisation d'un cheminement en enrobé et réfection du trottoir devant la bibliothèque.

Les travaux s'élèvent à 23 000 € HT, dont 35 % (8 330 €) sont subventionnés par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).



VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés en juillet et septembre 2019 sur Trouy nord :

- réfection des trottoirs route de Châteauneuf (de la mairie annexe jusqu'au feu tricolore),
- réfection des trottoirs rue de la Rivelaine et réparation de la canalisation des eaux pluviales,
- finition des trottoirs de la rue des Frères Lumière,
- réfection de la chaussée, reprise des accotements et réfection de 2 regards chemin du Gros Buisson,
- pose de bordures sur la place attenante à l'impasse de la Saunière pour permettre des aménagements paysagers.

Après sondage, la rue de la Riveline présente un affaissement au niveau de la conduite d'eaux usées, conduite située en axe de chaussée.

Les services de Bourges Plus ont réalisé une inspection télévisée de cette conduite, qui ne présente pas de défaut majeur. La structure de la chaussée sera refaite à certains endroits en 2020.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 115 000 € TTC, entièrement à la charge de la commune car les travaux de voirie n'ont pas été subventionnés en 2019.



RALENTISSEUR AU NORD

En octobre 2019, un plateau ralentisseur face aux écoles de Trouy nord a été réalisé pour diminuer la vitesse des usagers et permettre la traversée des piétons en sécurité. Les trottoirs et le cheminement vers l'Espace Henriot ont été réalisés sur 50 m.

Le budget alloué à cette opération s'élève à 30 000 € TTC.



JEUX

La balançoire de la Trouée verte a été remplacée par un nouvel équipement, plus moderne et plus esthétique.

Les jeux de la maternelle du bourg ont été nettoyés, réparés et pourvus d'un sol souple pour diminuer le risque de chute grave.

Le Groupement de Parents d'Elèves (G.P.E.) a offert un toboggan, installé dans cette cour par la commune.



ABRIBUS ZAC DU BOIS GIVRAY

Au niveau de la Z.A.C. du Bois de Givray, suite à l'accord d'Agglobus et du Département du Cher, gestionnaire de la RD 73, une dalle a été coulée pour accueillir un abribus à cet endroit. L'abribus a été posé fin mars 2019 par une société spécialisée, mandatée par Agglobus.

Des bordures complètent l'aménagement pour empêcher les usagers pressés de couper devant les poteaux d'éclairage.

Un passage piéton viendra compléter l'aménagement en 2020.

RÉHABILITATION DU CHÂTEAU ROZÉ

Les travaux se poursuivent sur le site du château Rozé pour rendre le site de plus en plus accueillant aux nombreux promeneurs qui le fréquentent.

Côté événementiel et pour la 3^{ème} année consécutive, le château a été ouvert à la population le 22 septembre 2019 avec une fréquentation toujours soutenue. La séance de cinéma plein air du 28 septembre au soir dans le parc du château (c'était une première à Trouy) a connu un réel succès et sera renouvelée en 2020.



Une demande de financement auprès du programme Leader (liaison entre action de développement de l'économie rurale) est actuellement en cours pour créer un jardin pédagogique avec réhabilitation de la serre et du kiosque, de toilette sèche, d'acquisition de matériels et outils pédagogiques. Tous les scolaires devraient pouvoir ainsi bénéficier d'une sensibilisation aux méthodes de jardinage exemptes d'utilisation de produits phytosanitaires. Cette procédure complexe et fastidieuse nécessitera le concours d'une assistance à maîtrise d'ouvrage paysagère et d'un maître d'œuvre.

En ce qui concerne le château proprement dit et après plusieurs présentations aux élus et en réunion publique à la population le 20 septembre 2019, le Conseil municipal de Trouy, dans sa séance du 15 octobre 2019 a délibéré favorablement pour que le bâtiment accueille les services administratifs de la mairie.

L'année 2020 sera consacrée aux différentes études et notamment le lancement du marché de maîtrise d'œuvre afin de pouvoir solliciter tous les concours financiers possibles.



TRAQUE AUX DÉTRITUS

Dans le cadre de la journée internationale de nettoyage de la planète qui a eu lieu le 21 septembre 2019 et par ailleurs pour clôturer toutes les manifestations organisées par la commune au mois de septembre, une séance de collecte des débris a été organisée le 29 septembre matin.

Plusieurs sites ont été ciblés : city-park jouxtant l'IEM, Trouée verte, écoles du nord, route de Châteauneuf (tronçon rocade - entrée de Trouy bourg) et chemin des Coudres.

Même si les volontaires n'étaient pas très nombreux alors qu'il faisait un temps magnifique, 45,5 kg ont quand même été ramassés, essentiellement des films plastique, des bouteilles plastique, un pneu et un radiateur.

Cette opération citoyenne sera renouvelée plusieurs fois dans l'année car il importe que chacun d'entre nous participe au nettoyage de la planète si malmenée.

STADE

les tribunes ont été repeintes par un agent du service technique, passionné par le "street art" et en concertation avec le club, avec une fresque sur le football et le logo du club.

Cette fresque embellit de belle manière ces murs en parpaings.



Franck Breteau
Maire - adjoint aux travaux

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

APICULTURE



L'année 2019 n'a pas été appréciée par les apiculteurs puisqu'après le froid et la pluie au printemps, s'en est suivie une période de sécheresse plus intense que les deux précédentes années.

Cela s'est traduit par une absence totale de récolte au printemps (les anciens apiculteurs n'ont jamais connu une telle mésaventure) et une petite récolte d'été avec essentiellement le tournesol qui a souffert de la chaleur.

Les 4 ruches de la commune ont produit 28 kg de miel et a priori (le printemps nous le confirmera ou infirmera), semblent en bonne forme.

La pression exercée par le frelon asiatique a été très modérée voire inexistante dans certains secteurs. Deux hypothèses sont avancées : les fortes chaleurs qui ont affecté son couvain et les piégeages en mars - avril des femelles fondatrices qui commencent à porter ses fruits.

Côté animation et dans le cadre du 4^{ème} festival de l'écologie, M. Goguery, élu en charge des ruches municipales, a fait découvrir les ruches municipales aux habitants de l'agglomération de Bourges Plus le 28 mai 2019, avec visite de la jachère apicole, démonstration de matériel apicole et dégustation à l'aveugle de 9 miels.

Favoriser la survie des pollinisateurs (papillons, certaines espèces de mouches, abeilles sauvages, bourdons, l'apis mellifera notre abeille) est essentiel pour la survie de l'être humain et chacun peut y contribuer.

En effet, que ce soit sur son balcon ou dans son jardin, il faut installer des plantes et arbustes qui donneront du nectar et du pollen aux abeilles tout au long de l'année : bruyère, lavande, gaura, framboisier, romarin, cucurbitacées, bourrache, caryopteris, etc.

CONCOURS DES JARDINS POTAGERS

Le 4^{ème} concours des jardins potagers a concerné 10 participants, dont le premier magistrat de la commune. L'année 2019 a été une nouvelle fois difficile avec une période de sécheresse sévère.

Les 5 membres du jury ont rendu visite aux concurrents le 5 juillet par temps chaud et ont pu s'entretenir avec eux de leurs pratiques par rapport au règlement du concours. Dans l'ensemble, les jardins avaient déjà souffert de la chaleur et il est envisagé que le jury passe plutôt un matin pour mieux les apprécier.

La proclamation des résultats s'est effectuée le 18 octobre en mairie en présence du jury, du maire et d'élus.

Palmarès :

1^{er} : Gérard Santosuosso - 2^{ème} : Roland Cochet - 3^{ème} : Daniel Ailliot - 4^{ème} : Jean-Jacques Trokay - 5^{ème} : Jean-Yves Imbert - 6^{ème} : Dominique Moreau - 7^{ème} : Eliane Noyat - 8^{ème} : Michel Devise - 9^{ème} : Cyril Lornage - 10^{ème} : Valérie Raquil

Félicitations à tous et à notre doyen Roland Cochet, jardinier d'exception secondé par son épouse Madeleine, qui se maintient toujours en haut du tableau. Nos jardiniers amateurs ont été chaleureusement félicités et récompensés par des bons d'achats généreusement offerts par des enseignes de jardinage et la mairie et un petit pot de "Miel de Trouy".

Rendez-vous est pris pour 2020 avec encore plus de participants.





TROUJ SANS PESTICIDE, LE VIRAGE EST PRIS

Il n'est pas inutile de rappeler une nouvelle fois la réglementation en vigueur.

La réglementation : tous concernés

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance a imposé de sérieuses contraintes aux collectivités puisque, depuis le 1er janvier 2017, il n'était plus possible aux collectivités d'utiliser les produits phytosanitaires sur les espaces publics ouverts et également sur la voirie. Les cimetières, terrains de sport, voies ferrées, pistes d'aéroport et autoroutes ne sont pas concernés pour l'instant.

A leur tour, les jardiniers amateurs sont concernés depuis le **1er janvier 2019**, date d'interdiction de commercialisation et de détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel.

Il est toujours possible de faire appel aux produits de bio-contrôle, plus onéreux, mais en contradiction avec une démarche écologique plus responsable.

A cette fin et pour nous accompagner dans cette démarche difficile car elle rompt avec les pratiques habituelles, nous avons sollicité le concours de la Chambre d'agriculture du Cher pour le volet technique et l'association Nature 18 pour le volet communication.

Globalement, on peut considérer que la transition traitement - sans traitement ne s'est pas trop mal déroulée grâce à l'implication des agents municipaux et de certains habitants qui ont retroussé les manches pour enlever les herbes devant leur propriété.

Cette initiative citoyenne doit être saluée mais doit être intensifiée car la propreté de notre ville est l'affaire de tous. Certaines communes ont déjà pris des arrêtés pour obliger les habitants à enlever les mauvaises herbes devant leur propriété, à l'instar de ce qui est demandé pour l'enlèvement de la neige sur les trottoirs. Nous souhaiterions ne pas en arriver là !



La délivrance de sachets de graines "pieds de mur" aux habitants volontaires est reconduite tous les ans car elle contribue à l'embellissement de l'espace public.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET ARBRES DE BIENVENUE.

Comme il est de tradition, la Municipalité a réuni le 29 novembre à l'Espace Jean-Marie Truchot les nouveaux arrivants pour leur remettre un arbre de bienvenue et récompenser les participants au concours des maisons fleuries. Toutes les associations de la commune ainsi que les artisans/commerçants étaient conviés à cette manifestation pour faire connaissance et échanger. Devant une assemblée bien garnie, le maire-adjoint au développement durable et aux relations extra-communales, entouré d'élus, a dressé un bref panorama de la commune.

A) CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Depuis plusieurs années, la commune organise le concours des maisons fleuries afin de récompenser les habitants qui contribuent à l'embellissement des quartiers en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres.

Le jury, composé d'élus, a rendu visite aux 13 participants le 10 juillet par un magnifique beau temps. Il a eu fort à faire pour départager les concurrents qui ont rivalisé d'ingéniosité pour mettre en valeur leur propriété, que ce soit au niveau du choix des végétaux que de l'originalité des compositions avec des couleurs variées.

A Trouy, le fleurissement des maisons est devenu une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et même dynamiser. Les participants se sont vus remettre un bon d'achat de 25 à 45 € ainsi qu'un petit pot de miel communal.



PALMARÈS

1^{ère} catégorie A (maison très fleurie visible de la voie publique) : Josée Chagnon, Robert Gonzalès, Sylvain Berjamin, Françoise Pajak

1^{ère} catégorie B (maison dans un décor paysager visible sur la voie publique) : Marie-Odile Vacher, Michelle Thévenin, Valérie Picot, Dominique Moreau, Valérie Raquil

3^{ème} catégorie A (maison sans jardin avec fenêtres, balcons ou murs fleuris visibles de la voie publique) : Patricia Delage, Yvette Trokay, Corinne Rondelet

3^{ème} catégorie B (maison sans jardin avec terrasse ou jardinet fleuri de la voie publique) : Daniel Ailliot

RESULTAT DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES

1^{ère} catégorie A : maison avec jardin très fleuri et visible de la voie publique

Encouragement : Daniel Ailliot

3^{ème} catégorie A : maison ou immeuble collectif sans jardin avec fenêtres, balcons ou murs (façade ou pignon) fleuris, visibles de la voie publique

Félicitations : Michelle Thévenin

3^{ème} catégorie B: maison sans jardin avec terrasse ou jardinet fleuri, accessible de plain-pied, visible de la voie publique

Félicitations : Robert Gonzales

B) ARBRES DE BIENVENUE

39 personnes avaient été conviées pour venir récupérer leur arbre ou arbuste (ribès, prunus, weigela, éléagnus maculata, forsythia, tilia, acer, etc.).

M. Goguery a rappelé que la plantation d'un arbre participe à l'embellissement d'un lieu de vie. Les arbres sont animateurs d'ambiance : par leur floraison (les cerisiers à fleurs au printemps), la couleur de leur écorce (bouleaux) et de leur feuillage.

Ils créent l'événement toute l'année. L'arbre a des effets bénéfiques au niveau psychologique : effet calmant et réducteur de stress. A cet effet, les promenades en forêt sont fortement recommandées.

Les participants ont reçu également une documentation préparée par la commune, des sacs de tri sélectif, des dépliants sur le développement durable ... et toujours le petit pot de miel communal.

Les échanges ont pu se prolonger autour du verre de l'amitié qui a clôturé cette toujours agréable manifestation.



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le projet de construction d'un ensemble commercial, services et logements à Trouy nord porté par le Groupe Eurivim va être retardé car son autorisation est étroitement liée à l'adoption du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui devait intervenir fin décembre 2019. En effet, le projet de PLUi avait été arrêté au Conseil communautaire du 24 juin 2019 et transmis ensuite pour avis aux personnes publiques associées.

Ce document a reçu trois avis défavorables, dont celui de l'Etat (préfecture) aux motifs entre autres que les besoins en foncier pour le logement et l'économie étaient surestimés par rapport au Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).

La conférence intercommunale des maires, réunie le 24 octobre dernier, a décidé d'organiser des rencontres avec les personnes publiques associées pour expliciter le projet, de demander audience à la Préfète et de lancer la publicité de l'enquête publique avant le 15 mars 2020 afin d'organiser cette dernière courant avril 2020.

Ce retard imprévisible va encore repousser un projet que la population attend avec impatience depuis plusieurs années.

LE JARDIN DU CHÂTEAU ROZÉ

Roland Goguery, Gérard Santosuosso, Franck Breteau et Jean-Marie Merlet se sont attaqués au jardin du château Rozé.



Après le parc, c'est maintenant au tour du jardin potager du château Rozé de faire peau neuve. Situé à gauche du bâtiment sur une superficie de 400 m², il était à l'abandon depuis de très nombreuses années.

Remettre le jardin à sa première vocation

Roland Goguery y a vu là non seulement l'opportunité de réhabiliter le lieu en le remettant progressivement en culture pour le rendre à sa vocation première, mais aussi la possibilité d'offrir la production (400 kg) aux plus démunis par le biais de la Banque Alimentaire, des Restos du Cœur, etc.

Après le passage des services techniques afin de préparer le sol, Roland Goguery maire-adjoint, Gérard Santosuosso, maire, Franck Breteau, maire-adjoint et Jean-Marie Merlet, trucidien et fervent défenseur de la nature, se sont attelés à la tâche afin de planter, à l'ancienne, à l'aide d'un cordeau et de pioches, plusieurs variétés de pommes de terre pour cette première récolte.

Ce choix de culture n'est pas anodin : la pomme de terre étouffe les mauvaises herbes et est donc idéale pour amener une terre jusqu'alors en friche vers d'autres cultures.

Roland Goguery

Maire adjoint au développement durable





LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



LA COMPOSITION DU C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement communal autonome qui dispose de son budget propre.

Il est dirigé par un Conseil d'Administration présidé de plein droit par le maire, Monsieur Gérard SANTOSUOSSO.

Le Conseil d'Administration est constitué, en parité, de membres élus parmi les conseillers municipaux :

Monsieur Didier GEORGES, Vice-Président du C.C.A.S., Monsieur Pascal GOUDY, Madame Anne MICHALEUVIEZ, Madame Béatrice RATELET, Madame Sophie SARIAN,

et de membres, représentants d'associations, nommés par le maire,

Monsieur Johannes BOONMAN, représentant de la MSA, Monsieur François MILLET, représentant de l'Association des Paralysés de France, Madame Nathalie NERON, représentante de Facilavie, Madame Annick PHILIZOT, représentante de l'Age d'Or Trucidien, Madame Agnès SZWIEC, représentante de l'UDAF.

L'accueil et le service administratif du C.C.A.S. sont assurés par Mme Corinne GATIMEL (02.48.64.78.78 corinne.gatimel@ville-trouy.fr).

LES MISSIONS DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. a pour vocation première le soutien aux personnes en difficulté, notamment par l'attribution d'aides financières et alimentaires. Mais il a également un rôle d'écoute important auprès des personnes qui se trouvent face à des problématiques dans leur vie quotidienne. Le C.C.A.S. essaie, dans la mesure du possible, d'y apporter des solutions ou d'orienter vers les organismes compétents.

LES OBJECTIFS DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. a pour objectif le développement de **l'action sociale et de la solidarité**.

Il s'est fixé des objectifs pour améliorer la vie des truciens :

- assurer la solidarité : aides financières, collecte et distributions alimentaires, aide aux vacances, aide aux classes de neige, bourse aux études, ...
- favoriser le lien social : repas et colis de Noël aux aînés, cellule de crise intempéries, portage de repas à domicile, ...
- développer les partenariats : séances de vaccination gratuite, information mutuelle, ...

LE BUDGET DU C.C.A.S.

Le budget du C.C.A.S., (primitif et supplémentaire) s'équilibre à **79 595 €** en 2019. Il s'agit d'un budget exclusivement de fonctionnement.

Les dépenses se divisent en deux catégories :

- celles liées aux missions du C.C.A.S., c'est-à-dire les aides, les prises en charge de factures, l'organisation de festivités, soit 75 % du budget global (dont 61 % pour le portage de repas à domicile),
- celles liées au fonctionnement administratif du C.C.A.S., soit les charges engendrées par la mise à

disposition de personnel et de locaux, l'achat de fournitures administratives, soit 25 % du budget.

Les recettes peuvent être divisées en trois catégories :

- la subvention communale, d'un montant de 34 500 € (43 % du budget) qui permet au C.C.A.S. de mener ses actions,
- les recettes liées au portage de repas à domicile, qui sont légèrement inférieures aux dépenses engendrées par ce service, représentent environ 39 % du budget global,
- l'ensemble des dons, quêtes des mariages et participations des invités au repas des aînés représentent environ 2 % des recettes.

Le report de l'exercice antérieur permet d'équilibrer le budget.

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE



LE REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le 8 décembre dernier, le C.C.A.S. a réuni un grand nombre de nos aînés à l'occasion de son repas de fin d'année. Après avoir dégusté les bons « petits plats » réalisés par M. Nicolas PAPIN, charcutier traiteur à Trouy, les 268 convives ont apprécié l'animation musicale proposée par M. Thierry MONICAULT.

LES COLIS DE NOËL

La distribution des colis de Noël aux aînés, qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas, a eu lieu le 11 décembre au Centre de Loisirs pour les habitants du bourg et au Centre Culturel pour ceux du nord. 176 colis individuels et 161 colis couple ont été remis à leurs bénéficiaires. Cet événement est l'occasion pour chacun de partager un moment de convivialité autour d'une boisson chaude et d'un chocolat.



LES BONS CADEAUX DE NOËL

Le C.C.A.S. a renouvelé l'attribution de bons cadeaux aux enfants placés dans des familles d'accueil de notre commune ainsi qu'aux personnes avec handicap (selon conditions). La valeur de ce bon est de 25 €. En 2019, 17 bons ont été attribués.



DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES

Le C.C.A.S. organise tous les 15 jours des distributions alimentaires pour les familles truciennes en difficulté. Les produits fournis et livrés par la Banque Alimentaire du Cher, ainsi que ceux récoltés lors de la collecte nationale, permettent la réalisation de ces distributions.

Monsieur le Président Gérard SANTOSUOSSO et Monsieur le Vice-Président Didier GEORGES remercient chaleureusement :

- Madame Annick PHILIZOT, membre du C.C.A.S. ainsi que Mesdames Bernadette PANAUD, Eliane NOYAT, Flor PLATAUX, Sylvie BRETEAU et Messieurs Maurice PHILIZOT et Jean-Pierre BERGER qui effectuent bénévolement ces distributions,
- Monsieur Saïd TAHOUA, épicerie Panier Sympa, qui autorise généreusement l'organisation de la collecte nationale dans ses locaux,
- Messieurs Roland GOGUERY et Franck BRETEAU, maires-adjoints pour leur don de pommes de terre cultivées et récoltées dans le potager du château Rozé.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« LE JARDIN DES MOTS »

3 rue du 19 mars 1962 – 18570 TROUY

☎ 02 48 64 72 25



Vagabonder au gré des pages, laisser libre cours à ses émotions, éveiller son imaginaire, la bibliothèque municipale « Le jardin des mots » est faite pour vous.

Vous trouverez de quoi vous ravir : romans, documentaires, histoires vécues, revues, BD diverses, livres pour la jeunesse, etc.

Tout au long de l'année, l'équipe de bénévoles effectue des achats des dernières parutions, en tenant compte bien évidemment des souhaits des lecteurs.

De plus, depuis janvier 2020, un service de portage à domicile est instauré. Des projets d'animation également germent lentement.

Les horaires d'ouverture restent identiques, à l'exception du **lundi** où les lecteurs pourront venir à partir de 16 h 30.

Et puis, n'oublions surtout pas les sympathiques donateurs qui enrichissent la collection très régulièrement.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte du «Jardin des mots » où les cinq bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir pour partager quelques instants de convivialité avec vous, petits et grands, et qui restent à votre écoute pour toutes vos suggestions, vos conseils, vos remarques.

Les animateurs bénévoles de la bibliothèque, toujours fidèles au poste, dynamiques et disponibles, vous accueillent :

- le lundi de 16h30 à 19h
- le mercredi de 15h à 18h
- le vendredi de 17h à 19h
- le samedi de 10h à 12h



LES ÉCOLES

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, les effectifs des 4 écoles se composent de la façon suivante :

BOURG



Ecole maternelle "Graine d'Artistes" : 3 classes pour 57 élèves sous la direction de Mme Adeline ROUSSEAU (nouvellement nommée dans la commune)

Ecole élémentaire : 6 classes pour 141 élèves sous la direction de Mme Christelle GAUVIN



NORD



Ecole maternelle « L'Envol » : 3 classes pour 57 élèves sous la direction de Mme Magalie MARIDET

Ecole élémentaire des Talleries : 5 classes pour 116 élèves sous la direction de M. Bertrand BELIN



Les écoles fonctionnent selon la semaine de 4 jours. Les horaires des 4 écoles sont identiques à savoir de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Il n'y a pas de classe le mercredi. Ce jour là, les enfants peuvent être accueillis au Centre de Loisirs à la demi-journée ou à la journée si besoin. Coût moyen 37,40 € par présence. 70 % de ce coût est pris en charge par la commune.

Listes des parents d'élèves élus pour vous représenter et faire passer vos remarques ou questions lors des conseils d'écoles prévus dans l'année scolaire

Ecole maternelle « Graine d'Artistes »

Titulaires : Mmes Anne-Laure DRURIE, Marie BOUTILLON et M. Frédéric DAMIENS

Suppléantes : Mmes Mylène PINHO, Rakel ALVES DASILVA, Sonia BROC

Ecole élémentaire du bourg

Titulaires : Mmes Sandrine BARBIER, Stéphanie BEAUJARD, Marie CHENEVIÈRE, Virginie MOREAU, Laëtitia PREVOST, Sandra TRICHEUX

Suppléantes : Mmes Gwladys BIBAL, Gwendoline DELETANG, Céline MERCIER, Maryline MONTIFROY, Anne THANG

Ecole maternelle « L'Envol »

Titulaires : Mmes Virginie PAPOT, Myriam DOUBRE et M. BARON Florian

Suppléantes : Mmes Clémentine JOUBAUD, Julie CASPAR, Malika BARON

Ecole élémentaire des Talleries

Titulaires : Mmes Virginie PAPOT, Emilie CROTET, Aurore FONTAINE, Carine CABELLO et M. Romain DOUBRE

Suppléants : Mmes Sabyne DHELLEWYN, Elodie FAIVRE et M. Philippe MOUTAUD

La grande nouveauté de cette année scolaire a été l'ouverture de la 6ème classe à l'élémentaire du bourg. Enseignants, enfants, parents et mairie se réjouissent de cette ouverture qui allège les effectifs des classes de CP et CE1 comme préconisé par les directives du ministre de l'Education Nationale.

Cette ouverture a été possible car tous les acteurs (enseignants, représentants de parents et mairie) ont œuvré en commun dans le même sens.

Un grand merci également aux services techniques qui ont tout anticipé pour que cette ouverture soit opérationnelle dès la rentrée.

Si les effectifs le permettent, tout sera fait pour que cette ouverture provisoire pour une année puisse être pérenne mais les effectifs des maternelles sont à surveiller de près car ils sont en baisse.

FÊTE DES ÉCOLES

La maternelle "L'envol" a fait la fête sur le thème du cirque.

La maternelle "Graine d'Artistes" a chanté et dansé sur les couleurs.

L'élémentaire des Talleries a fait son cinéma avec remises des Césars.



L'élémentaire du bourg a chanté et dansé sur les sentiments et les émotions.



SERVICE ENFANCE

LES DESSOUS DU SERVICE ENFANCE



La grande majorité des truciens connaissent le service enfance municipal de Trouy créé en 1985. En effet, leurs enfants ou leurs petits-enfants ont déjà fréquenté ce service, ont travaillé comme animateur saisonnier lors d'un séjour ou ont lu un article dans les journaux locaux et le site internet de la Ville.

Mais connaissez-vous réellement le fonctionnement et surtout le coût de ces services ?

Le service enfance de Trouy s'articule en deux pôles :

- les services dits périscolaires (accueil avant et après classes, mercredis et restaurants scolaires),
- les services de vacances scolaires (séjours février, Pâques, été et Toussaint).

A Trouy nord : **Accueil périscolaire et restaurant scolaire au 02.48.50.18.33**

A Trouy bourg : **Accueil périscolaire, mercredis et vacances scolaires au 02.48.64.73.58**

A Trouy bourg : **Restaurants scolaires au 02.48.64.78.73**

Les restaurants scolaires (11h30 – 13h30)

1 responsable de service, 10 agents chargés de l'encadrement (diplômés BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou ATSEM), 4 agents au service, à la préparation et à l'entretien des restaurants scolaires. En moyenne, ce sont 240 repas servis par jour.

Coût moyen d'un repas : 6,80 €. 52 % de ce coût sont pris en charge par la commune.

Les accueils périscolaires (7h30 – 8h30 et 16h30 – 18h30)

1 responsable de service, 8 agents chargés de l'encadrement (diplômés BAFD, BAFA ou CAP petite enfance), 3 agents au service à l'entretien des locaux. En moyenne, ce sont 35 enfants accueillis chaque matin et 76 enfants chaque soir.

Coût moyen par présence : 19,50 €. 29 % de ce coût sont pris en charge par la commune.



Les mercredis (7h30 – 18h30)

1 responsable de service, 6 agents chargés de l'encadrement (diplômés BAFD, BAFA ou CAP petite enfance), 2 agents au service à l'entretien des locaux. En moyenne, ce sont 50 enfants accueillis chaque mercredi.

Coût moyen 37,40 € par présences 70 % de ce coût est pris en charge par la commune de TROUY

Les vacances scolaires (7h30 – 18h30 aux vacances de février, Pâques, juillet, août et Toussaint)



1 responsable de service, 1 directeur de séjour, 6 animateurs chargés de l'encadrement sur les petites vacances, 20 animateurs sur les vacances d'été. En moyenne, ce sont 50 enfants accueillis chaque jour sur les petites vacances et 145 enfants sur les vacances d'été (cumul juillet et août).

Coût moyen par présence : 34 €. 24 % de ce coût sont pris en charge par la commune.

En totalité, 14 agents interviennent à un moment ou un autre de la journée sur les différents services proposés tout au long de l'année. En 2019, 31 postes de saisonniers (BAFA ou en cours de formation BAFA) ont été recrutés sur l'ensemble des vacances scolaires.

Pour cette année 2019, le service enfance a reçu le label "plan mercredi" et a signé une convention « Charte qualité Plan mercredi » avec la Caisse d'Allocations Familiales, l'Éducation Nationale et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population (D.D.C.S.P.P.).

Il a été agréé de nouveau pour 2 ans par la Protection Maternelle et Infantile et pour chaque activité de l'année, par la



DISPOSITIF « JE M'INVESTIS POUR TROUY »



Cette action citoyenne mise en place depuis 2014 permet aux jeunes truciens âgés de 16 à 17 ans de découvrir le fonctionnement de leur commune en effectuant des missions citoyennes de 3 h.

À travers ce dispositif, ils contribuent à l'organisation de manifestations communales et associatives qui font vivre la ville et leur investissement est récompensé à hauteur de 15 € par mission.

En 2019, en collaboration avec les associations locales et la Municipalité, ce sont 34 missions réalisées par 24 jeunes allant de l'aide à la préparation de thés dansants à l'Espace Jean-Marie Truchot, à la préparation des vins d'honneur après les commémorations, mais aussi lors des bourses aux

vêtements, jouets, brocante, etc.

En tout, la Municipalité a versé 1 320 € aux jeunes en 2019.

Ces missions, très appréciées par les associations notamment pour l'échange avec les jeunes de la commune, continuent à augmenter.

Si vous avez entre 16 et 17 ans, n'hésitez pas à vous inscrire !

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie (place du 8 mai 1945) ou à télécharger sur le site internet www.villedetrouy.fr/service_enfance.

Contact : Mme Anne THANG au 02.48.64.78.14 ou anne.thang@ville-trouy.fr





LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

« POMME D'API »

☎ : 02.48.64.78.78
@ : corinne.gatimel@ville-trouy.fr

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) est un service communal gratuit de proximité. Il est à la disposition des parents, des enfants et des assistantes maternelles de notre commune.

Le Relais, c'est quoi ?

Pour les parents, c'est un lieu d'informations et de conseils sur les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle, sur vos droits et obligations d'employeur.

Pour les enfants (accueillis par une assistante maternelle), c'est un espace de jeux, d'éveil et de découvertes dans un cadre adapté. C'est également un lieu de socialisation où ils pourront commencer leur apprentissage de la vie en collectivité.

Pour les assistantes maternelles, c'est un lieu d'échanges entre professionnels de la petite enfance qui vous permet de valoriser votre profession et d'éviter l'isolement. Le RAM met à votre disposition de la documentation, vous renseigne sur votre statut, vos droits et vos obligations.

Pour tous, le goûter spectacle de fin d'année est un moment pour se retrouver et passer ensemble un moment très convivial

Le Relais, c'est qui ?

Rachel TANNEUR, adjointe au maire chargée du secteur de la petite enfance.

Corinne GATIMEL, responsable du Relais, assure l'accueil téléphonique et peut recevoir sur rendez-vous parents et assistantes maternelles pour les questions liées aux contrats.

Christine RONDREUX-MONTCHARMONT, animatrice, propose des ateliers variés chaque lundi et vendredi matin, hors vacances scolaires. Les assistantes maternelles, les enfants dont elles ont la garde et leurs parents, s'ils le souhaitent, y sont accueillis sans inscription préalable.





Le Relais, c'est où ?

Au Centre de Loisirs de Trouy, 1 allée des Anémones. Des locaux sont mis à la disposition du Relais (bureau, cuisine, salle des 3-5 ans, mezzanine et salle de motricité).

MATINEE RECREATIVE AU RAM

Le Centre de Loisirs a accueilli, le 6 décembre 2019, les assistantes maternelles dans le cadre du Relais d'Assistants Maternelles Pomme d'Api, pour une petite matinée récréative de fin d'année.

Au programme, deux jeux pour les enfants (chamboule tout, pêche aux canards, bac à semoule, etc.), le tout accompagné du réconfort des boissons et gâteaux.



REMISE EN FORME

Mais les dames n'ont pas été oubliées pour autant. Elles ont bénéficié d'une séance de fit poussette qui consistait en une remise en forme avec renforcement musculaire, amélioration de la souplesse, adoption des bonnes postures, le tout mis en pratique en se tenant à la poussette.

Coachées par Élisabeth David, qui pratique l'activité physique liée à la santé notamment à l'hôpital de Vierzon et dans des établissements pour personnes âgées dépendantes, les assistantes maternelles se sont exercées sur la pelouse du parc.

Elles ont travaillé sur les transverses, la colonne vertébrale, le périnée. Elles ont fait du gainage, des fentes ou monté les genoux tout en tenant la poussette, ce qui a provoqué de grands éclats de rire.

Coach sport santé bien-être, Élisabeth David, au 06.59.76.95.37 ou courriel : elizabethlagarde41@gmail.com



LES SENIORS



La branche « Seniors » de la commission « Services à la population » propose tout au long de l'année des activités informatives ou ludiques, soit annuelles, soit ponctuelles.



L'ATELIER EQUILIBRE a lieu dans la salle multisports le jeudi de 14 à 15h ou de 15 à 16h. Cet atelier, à but préventif, permet d'éviter les petits problèmes rencontrés, dus à l'âge, la vigilance étant de rigueur. Le bon équilibre rassure, l'entretenir sécurise. Renseignements au 02 48 50 34 51.



LA MARCHÉ NORDIQUE est proposée régulièrement avec des dates et lieux annoncés à l'avance dans le Bien Vivre. Tous les aînés sont invités à partager ce moment, pour garder la forme. Toujours très convivial puisqu'il se termine par un goûter.

DIVERS : goûters, visites, boules, bowling, cinéma, ...





LES BISTROTS-TRICOTS rencontrent toujours le même succès puisqu'une trentaine de petites mains se réunissent régulièrement pour faire des carrés avec des restes de laine. Ce sont des centaines de petits carrés qui, une fois assemblés, font des couvertures, données au Secours Populaire pour les plus démunis. Cela encourage à continuer. A ce jour, ont été données 300 couvertures et 100 écharpes. 30 petites couvertures ont été remises à la SBPA de Marmagne pour les chiens.

AU SPECTACLE

Les seniors étaient de sortie en septembre. En effet, une trentaine de personnes se sont retrouvées au *National Palace de Vierzon* pour passer un agréable moment ensemble. Repas, spectacle et bavardage étaient au menu de cette sortie !



LE BISTROT-POÉSIE

Le bar « Le Féliane » a accueilli le 1^{er} « **bistrot-poésie** », organisé par la Municipalité. Pour l'occasion, « Les filles de Saint-Pierre » ont ouvert le bal ! Enthousiastes, dynamiques et enjouées, les trois filles (Michèle Perronnet, Corinne Gilquin et Ghislaine Gautron) se sont données pour objectif de présenter les poèmes de Prévert et Gaston Couté, interactifs et théâtralisés devant un public très attentif de bout en bout.

EN ROUTE VERS LE NUMÉRIQUE

Dans le cadre de ses actions contre l'isolement des personnes âgées, la Municipalité et la Mutualité Française Centre - Val de Loire, en partenariat avec l'Inter Régimes et les conférences des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées, ont organisé un atelier à destination des seniors « En route vers le numérique », articulé autour de 5 séances de 2 heures chacune au Centre de Loisirs.

Succès puisqu'une liste d'attente permettra vraisemblablement de faire une autre session courant 2020.



MIEUX GÉRER SON SOMMEIL

La Municipalité a proposé aux seniors un atelier pour mieux gérer son sommeil. Deux séances, qui ont réuni une quinzaine de personnes, ont eu lieu au Centre de Loisirs, animées par Mathilde Bouguereau, neuropsychologue de l'association Brain Up. Ainsi, informations, exercices pratiques, questions réponses se sont enchaînés. Chacun a pu aussi donner sa petite recette pour mieux dormir : tisanes, huiles essentielles, lecture, marche, verre d'eau ou de lait, ... chacun son truc pour retrouver rapidement les bras de Morphée.



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS ...

Belle réussite pour cette balade découverte du bois du château Rozé. Ainsi, une trentaine de seniors se sont retrouvés, accompagné d'un magnifique soleil, dans les bois ! Pour les uns, ce fut une découverte, pour les autres une balade entre amis ... mais pour tous, un moment de convivialité partagé qui s'est conclu par un goûter !

UN VOYAGE TRÈS AGRÉABLE

Une trentaine de seniors ont pris le bus direction Villandry pour visiter jardins et château, avant de se retrouver autour de la table pour déjeuner. Puis en route vers les Attelages de Villandry où des carrioles et leurs magnifiques chevaux les attendaient pour une balade bucolique et documentée d'une heure et demie le long du Cher ou dans la campagne. Un orage a contraint la petite troupe à « bâcher » mais cela n'a pas entamé la bonne humeur. Beaucoup de rigolades ont animé cette promenade qui s'est clôturée par un goûter dans une grange !



EN VISITE

Récemment, une quinzaine de seniors truciens se sont rendus dans un élevage bio d'escargots, afin de connaître tous les secrets de ces gastéropodes.

Ils ont été reçus très gentiment par Didier, le propriétaire des lieux, qui a expliqué son métier avec passion ... depuis la naissance jusqu'aux différentes préparations culinaires, le tout naturellement bio.

Puis la visite, très intéressante, s'est terminée par la dégustation de ces petites bêtes préparées de différentes façons.



LES ATELIERS OU CONFÉRENCES avec des thèmes divers se déroulent tout au long de l'année et sont annoncés dans le Bien Vivre pour les dates et les lieux.



SAPIN A TROUJ NORD

Les décors "écolos" ont été réalisés par les seniors pour ce sapin situé à la mairie annexe.

Le succès rencontré par tous ces ateliers mis en place est encourageant et permet de continuer les actions avec de nouveaux centres d'intérêt et de découverte. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Renseignements au 02 48 64 78 78.

Découvrez l'ensemble de ces activités sur Facebook ou Google rubrique « Les seniors à Trouj ».

RAPPEL



Un guide spécial « seniors », réalisé par Béatrice Ratelet, reste à votre disposition au C.C.A.S., en mairie ou à la mairie annexe au nord.

Ne pas oublier les deux « Mag-box » installées au nord vers la mairie annexe et au bourg devant l'ancienne cantine, prêtes à recevoir les magazines. Un geste citoyen, solidaire et écologique ... un moyen de partage mais aussi de recyclage. C'est un petit geste qui ne coûte rien et qui peut faire plaisir !

Ceci est tout à fait complémentaire avec la bibliothèque, gratuite pour tous les truciens, qui propose un grand choix de livres.



CANICULE, LES PRINCIPALES PRECAUTIONS A PRENDRE

Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour, mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool, évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, supermarché, musée, etc.) ;

Recherchez l'ombre ! Evitez les efforts physiques ;

Portez des vêtements amples, légers et de couleur claire et si vous sortez, protégez-vous du soleil (lunettes, chapeau, crème solaire), maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;

Si vous empruntez les transports en commun, pensez à emporter avec vous de l'eau et un brumisateur et à faire boire les enfants ;

Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide (en cas d'urgence, appelez le 15).



CIMETIERE

Le cimetière est doté d'un espace cinéraire constitué de caves urnes, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dédié à la dispersion des cendres.

Face au deuil, nous comprenons l'importance du recueillement. Nous vous rappelons donc les consignes édictées dans le règlement intérieur de notre cimetière :

- s'agissant des cases de columbarium : agrandissement de six cases pour le columbarium pour un montant de 4060 €. le dépôt de fleurs et objets n'est autorisé que sur la tablette située devant la case. Tout autre objet et attribut funéraire (ex : plaques) sont interdits ;

- s'agissant du jardin du souvenir : toutes plantations ou pose d'objets de toute nature sont interdites ;

- s'agissant des caves-urnes : nous invitons chacun à limiter la quantité de fleurs ou objets afin de respecter un visuel agréable.

Rappel : des arrosoirs et outils disparaissent régulièrement du cimetière. Merci de les laisser sur place en cas d'utilisation car ils seront utiles à d'autres.

Merci également aux services des espaces verts qui entretiennent régulièrement le cimetière et le fleurissent pour la Toussaint.



Béatrice Ratelet, adjointe au maire chargée des Seniors
de l'intergénération et des affaires funéraires

FETE DES VOISINS



Grandfond et Louise Michel le 25 mai



Pervenches le 2 juin



Cabaret le 15 juin



Château Gaillard, César, Bodivioux et
Boris Vian le 25 mai



Gros Buisson le 28 juin



Myosotis le 29 juin



Anciens Combattants le 30 juin



Rivelaine le 6 juillet



Marcel Pagnol le 5 juillet



Iris le 29 septembre



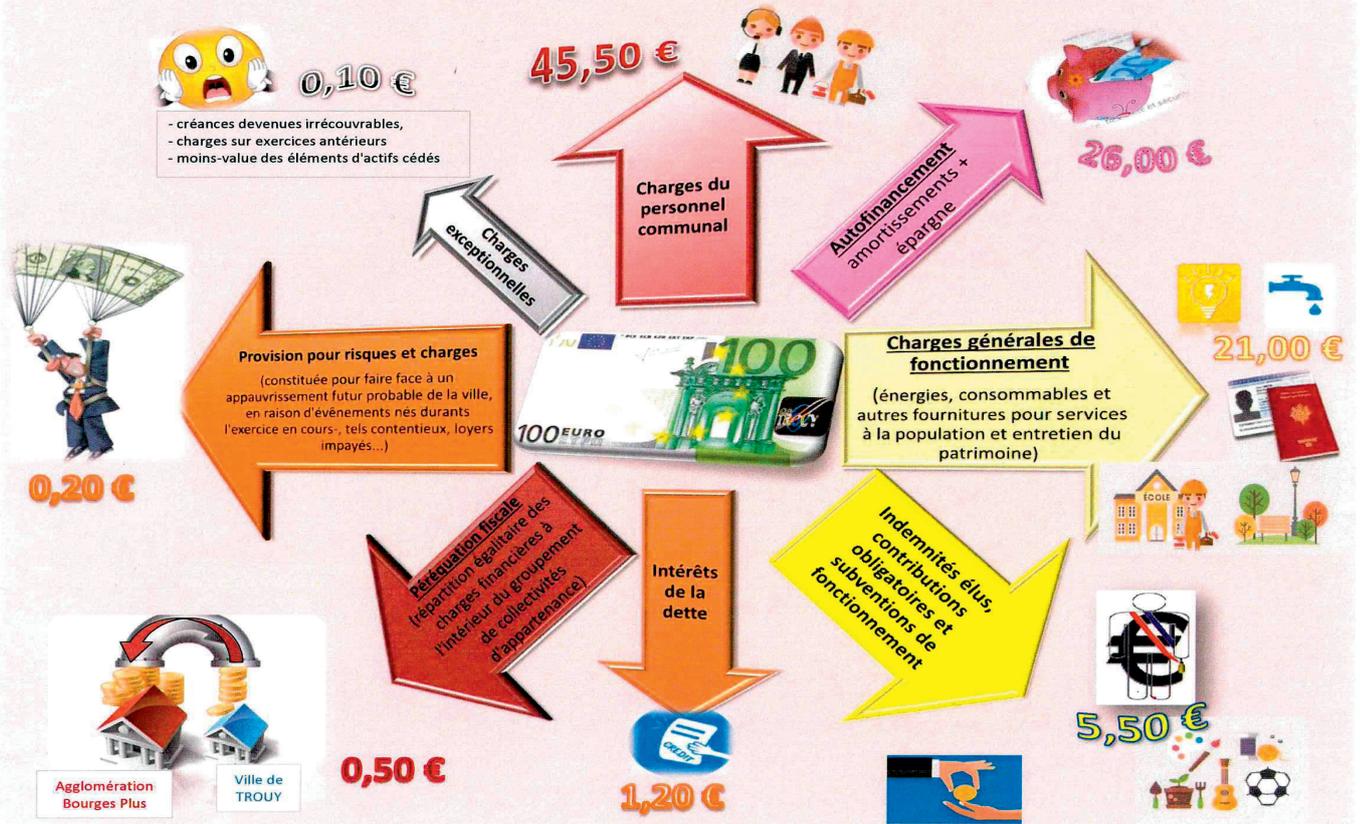
Les 50 ans du quartier des Pervenches le 11 octobre



Vide maison au lotissement
du Carré d'as le 13 octobre

LES FINANCES 2019

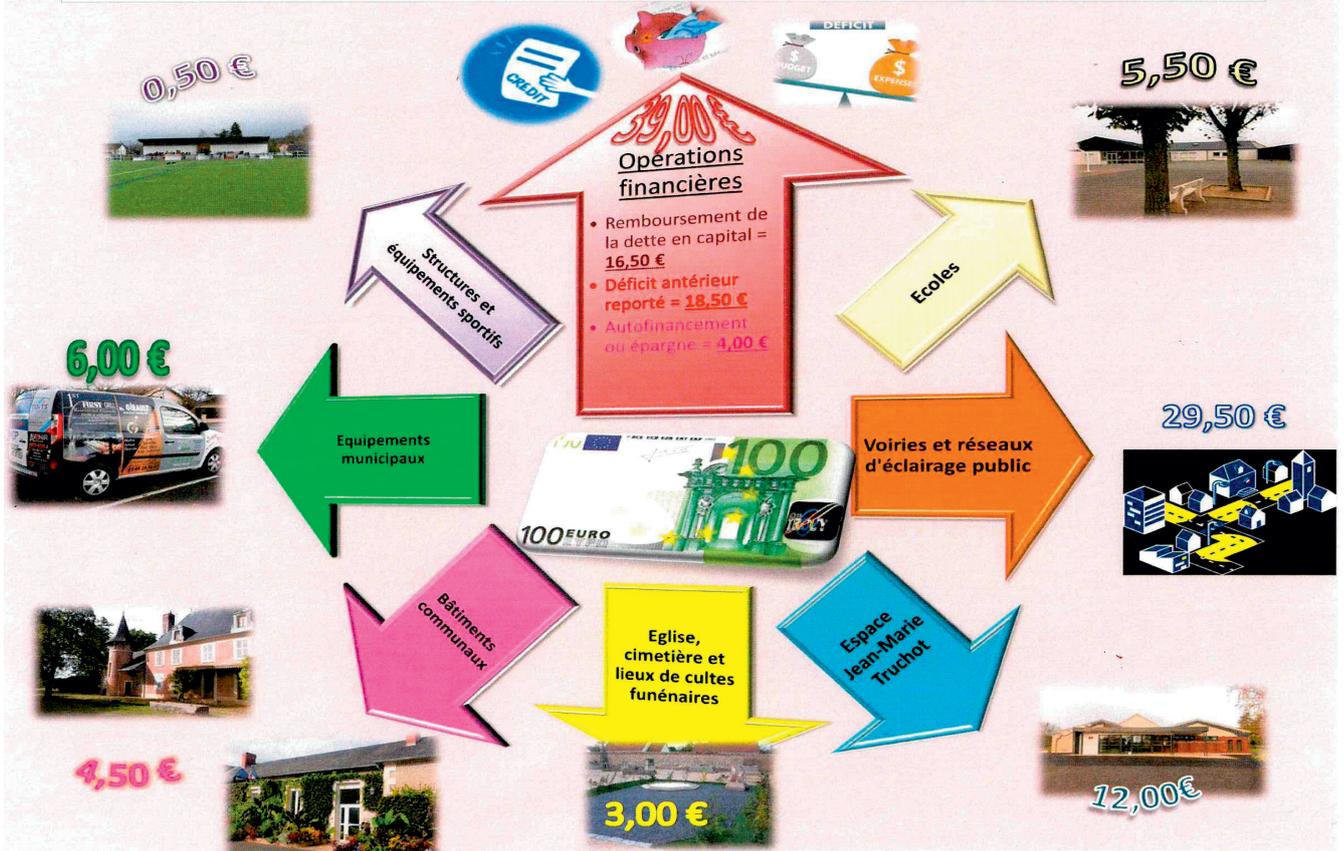
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TROUY (3 421 380 €) POUR 100 € DEPENSES



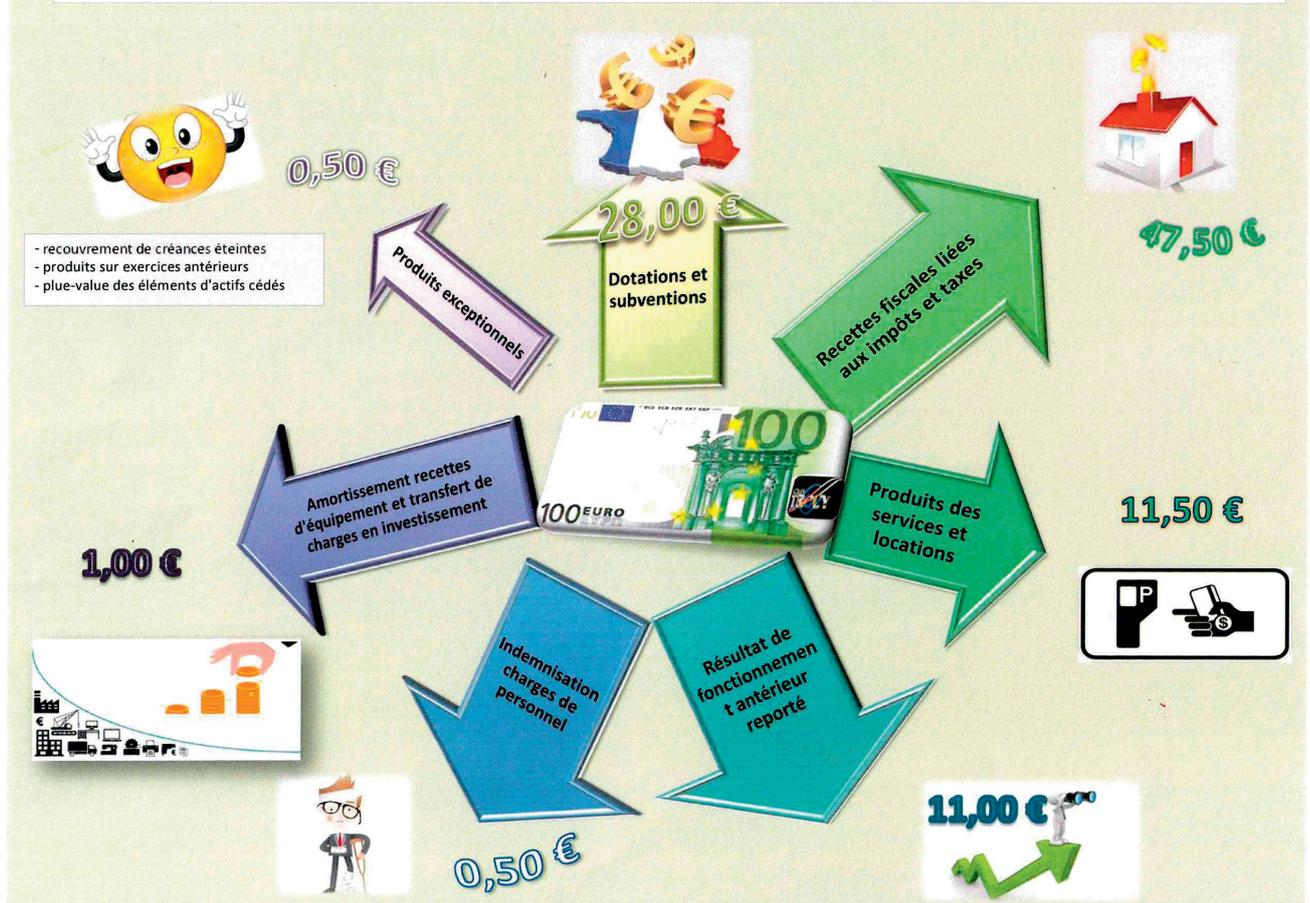
REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TROUY (1 538 417 €) POUR 100 € ENCAISSES



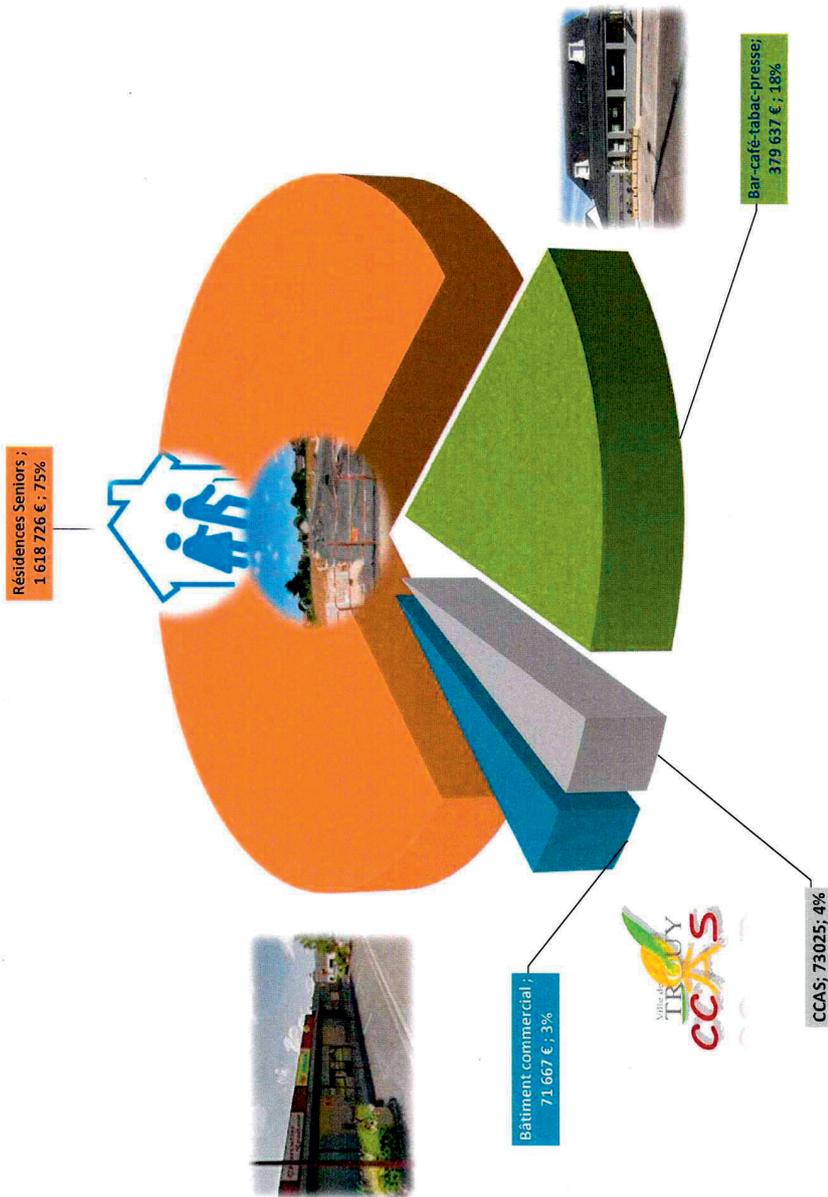
REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TROUY (1 538 417 €) POUR 100 € DE PENSES



REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TROUY (3 421 380 €) POUR 100 € ENCAISSES



Répartition budgétaire des entités annexes 2019 = 2 149 625 €



RETOUR EN IMAGES 2019



Le 11 janvier

De nombreux trucidiens ont fait le déplacement à l'E.J.M.T. à l'occasion de la présentation des vœux du Maire à la population. Un grand moment de partage autour du verre de la nouvelle année !



Le 28 février

La réunion du Grand débat national a eu lieu à l'E.J.M.T. où tous les trucidiens étaient invités à débattre des questions essentielles pour la France.



Le 8 mars

A l'occasion de la cérémonie de citoyenneté, 10 jeunes trucidiens âgés de 18 ans (9 garçons et 1 fille) sur les 61 inscrits, sont venus chercher leur 1^{ère} carte d'électeur et le livret du citoyen. Moment important dans la vie d'un jeune adulte.

Le 15 mars

M. Carnaval est parti en fumée, accompagné du groupe « Entourloupe » de Bourges, des enfants et des parents tous déguisés. Un goûter et une soirée dansante ont clôturé cette soirée à l'E.J.M.T.



Le 13 avril

126 petits trucidiens s'étaient donnés rendez-vous au Centre de Loisirs pour la 5^{ème} chasse aux œufs. Grâce à un magasin proche de Trouy que nous remercions, chaque enfant est reparti avec un sachet d'œufs en chocolat.

Du 24 au 26 avril

Comme tous les ans, la Fédération Nationale des Maisons des Jeunes et de la Culture (F.R.M.J.C.) a organisé, à l'E.J.M.T., une exposition « Des maths ... en somme » comprenant 14 ateliers interactifs. Un véritable succès avec 563 visiteurs.





Le 7 juin

30 bébés (18 filles et 12 garçons) nés en 2018 étaient invités à l'E.J.M.T. afin de les honorer. Ils ont reçu le diplôme du plus beau bébé de l'année. Quant aux parents, un cadeau et un vin d'honneur leur étaient offerts.

Le 7 juin

La Municipalité a remis aux 56 élèves de Trouy passant en 6^{ème} (30 au bourg et 26 au nord) un coffret Hachette comprenant un dictionnaire, un atlas, un livret du "bien vivre ensemble", un dictionnaire d'anglais. Cette soirée s'est terminée avec un jus d'orange d'honneur.



Le 14 juin

M. Quentin Dubeau, jeune skateur trucidien, a été reçu en mairie pour recevoir de Mme Corinne Charlot, Conseillère départementale du Canton de Trouy, un chèque de 400 €. Il a participé début juillet à la finale des championnats de France de skateboard, à Perpignan. C'est grâce à l'installation du skatepark à Trouy nord que Quentin a découvert ce sport. De cette passion est né son métier. Il est d'ailleurs à l'origine du nouveau skatepark « Arthur Noyer » inauguré le 7 décembre 2019 à Bourges.

Le 28 juin

Le Maire, entouré d'élus, a tenu à remercier toutes les personnes présentes régulièrement lors du dépouillement des différentes élections. Un vrai geste citoyen. Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation.



Le 12 juillet

La soirée a commencé par le pique-nique organisé par l'association des Assmat. 50 enfants environ ont participé à la retraite aux flambeaux, direction la Trouée verte où était tiré le traditionnel feu d'artifice.

Elle s'est terminée par le bal animé par le DJ Régis. Les Assmat ont permis à tous de se rafraîchir à la buvette !

Le 24 août

Organisée par le comité du concours agricole de Levet et de Châteauneuf-sur-Cher, la FDSEA et les jeunes agriculteurs du canton, la 1^{ère} fête agricole du canton de Trouy a eu lieu à Levet. Une vraie réussite pour cette manifestation grâce aux nombreux stands, au concours de labour et à la très belle expo photos.



Le 27 septembre

Trois importants chantiers ont été inaugurés en présence d'élus, d'entreprises, d'associations :

- * à l'Espace Jean-Marie Truchot pour les travaux de rénovation et de modernisation du bâtiment,
- * rue des Acacias sur le site de la future résidence Seniors « Le champ de la Pâture »,
- * au bar-tabac-presse « Le Féliane » pour la rénovation totale du bâtiment (commerce et logement).

Ces visites se sont terminées par un vin d'honneur.



Le 28 septembre

La 1^{ère} fête du sport et de la culture a réuni une vingtaine d'associations à la salle multisports, à l'Espace Jean-Marie Truchot et en plein air.

Malgré le faible public, des animations et des démonstrations accessibles à tous (Krav Maga, zumba, aikido, pétanque, judo, peinture, home trainer, etc.) ont eu lieu.

Des échanges entre associations se sont noués et des nouveaux adhérents se sont manifestés sur certaines

activités.

La randonnée des couleurs a accueilli plus de 110 coureurs. Un tee-shirt a été offert aux 100 premiers inscrits. Une somme de 325 € a été reversée dans le cadre du Téléthon.

Le cinéma en plein air a attiré 150 participants, pour voir sur grand écran, le film "Intouchables". Toute la partie technique a été gérée par un prestataire. Les spectateurs ont apporté leur siège, leur couverture ou leur pique nique. La séance a été très appréciée.

Un grand merci à tous les participants.



Le 11 octobre

La société Sérénia a invité le Maire et les élus à l'inauguration du village résidentiel «La promenade du château», route de La Chapelle.

Le 22 novembre

Un moment de convivialité et de partage très attendu pour cette 7^{ème} fête du Beaujolais. 279 personnes se sont données rendez-vous à l'E.J.M.T. pour découvrir le beaujolais nouveau 2019. Un grand merci à tous les présents. Une vraie réussite.





Le 7 décembre

A l'occasion du Téléthon, la Municipalité a organisé une après-midi récréative avec l'installation d'une grande ludothèque. Le Père Noël a pu se libérer quelques heures. Une nouvelle animation a été mise en place : pédaler pour boire son jus de fruit.

Une somme totale de 696,50 € a été remise à l'A.F.M. Téléthon (61,50 € récoltés lors de cette manifestation, 325 € de la course des couleurs, 160 € remis par les ASSMAT de la vente des bouteilles de beaujolais, 150 € remis par le Comité des Fêtes de Trouy).

40 kg de piles ont permis de récolter 10 € supplémentaires. Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves !!



Le 10 décembre

Les 6 membres du Groupement de Parents d'Elèves (Lydie HANG vice-présidente, Ophélie BORDINAT trésorière, Aurélien DURAND trésorier adjoint, Cyril LORANGE secrétaire, Marie CHENEVIÈRE secrétaire adjointe, Claire RAIMBAULT présidente) ont reçu un diplôme et le trophée du bénévolat à la salle du Duc Jean à Bourges. La cérémonie a été suivie par un pot de l'amitié.



Le 19 décembre

Le Maire, entouré d'élus et la Directrice Générale des Services ont présenté leurs vœux au personnel communal.

Cette année, deux agents, Mme Christine Rondreux-Montcharmout et M. Emmanuel Cherrier ont reçu la médaille des 20 ans.

Un repas a terminé cette soirée toujours très appréciée.



Le 20 décembre

Dernière manifestation de l'année toujours très attendue : il s'agit de la remise des prix du 21ème concours des maisons décorées de Noël. Les 20 participants ont reçu un sac rempli de cadeaux. Un grand merci à tous les sponsors qui permettent l'organisation de cette animation et au jury, composé d'une élue, de 3 enfants et 2 trucidiens.

Un verre de l'amitié a terminé cette sympathique soirée, la dernière de l'année !

Nadine Moreau

Adjointe au Maire chargée des festivités, des associations et de la communication

ETAT CIVIL

Les Bébés truciens



Lina NICOLLET AMABLE le 11 février



Aaron BONFANTI
le 12 février

Arthur EVANNO né le 13 janvier
 Lina NICOLLET AMABLE née le 11 février
 Aaron BONFANTI né le 12 février
 Louise MAURIZE née le 5 avril
 Evan PEREIRA né le 30 avril
 Anaïs VERMOTE née le 26 mai
 Lyana REDELSPERGER née le 1^{er} juin
 Cielo ROMANGEON SAPET née le 6 juin
 Judith DROUIN née le 19 juin
 Adam ROZETTE né le 19 juin
 Noelia PERIVIER née le 26 juillet
 Arthur FERNANDES MARINHEIRO né le 9 août
 Naïm LAZREK né le 18 août
 Israa BEKHEDDA née le 3 septembre
 Louise MOREAU née le 4 septembre
 Juliette MERLE née le 16 septembre
 Eléna QUEGUINER née le 22 septembre
 Nilan VANG né le 26 septembre
 Gabryel PETIT né le 14 octobre
 Sorèn LABILLENé le 18 octobre
 Max FAIVRE né le 18 octobre
 Léo THEBAULT né le 22 octobre
 Charlie MERCIER né le 3 décembre
 Malhena ALBENQUE née le 5 décembre
 Inès BUVAT née le 7 décembre
 Mila GAUDRY née le 10 décembre
 Baptiste NIZIO né le 13 décembre
 Anaëlle CARDOSO née le 24 décembre



Louise MAURIZE le 5 avril



Evan PEREIRA le 30 avril



Lyana REDELSPERGER le 1er juin



Noelia PERIVIER le 26 juillet



Arthur FERNADES MARINHEIRO le 9 août



Louise MOREAU le 4 septembre



Juliette MERLE le 16 septembre



Eléna QUEGUINER le 22 septembre



Gabryel PETIT le 14 octobre



Léo THEBAULT le 22 octobre



Charlie MERCIER le 3 décembre

Timothée BARON le 22 juin



Alésia BESSON le 29 juin



BAPTEMES

Liam KOUIDER le 4 mai
Lucas PAIXAO le 18 mai
Timothée BARON le 22 juin
Alésia BESSON DAMAO le 29 juin



**Alexandra LAMOUREUX et
Jérôme GRANSAC**



Gaëlle EUSTACHE et Geoffrey VITRY

MARIAGES

Florence LAFITTE et Christophe LORGNIER le 13 avril
Céline LAMBERT et Mickaël MACIA le 25 mai
Caroline LÉGERET et Gaël BARDON le 8 juin
Kelly CLAISE et Antoine ORGERET le 22 juin
Aude SCHNEIDER et Yann MENARD le 22 juin
Gaëlle EUSTACHE et Geoffrey VITRY le 29 juin
Isabelle PAULIN et Nicolas SALMON le 6 juillet
Céline PERREAU et Céline LIMET le 20 juillet
Corinne DURAND et Stéphane MONNOURY le 3 août
Céline ALAINE et Dominique PALISSON le 24 août
Marie JOHARANE et Jérôme BEAUBOIS le 31 août
Alexandra LAMOUREUX et Jérôme GRANSAC le 26 octobre



**Céline LAMBERT et
Mickaël MACIA**



**Céline ALAINE et
Dominique PALISSON**



**Corinne DURAND
et Stéphane MONNOURY**

PACS

Pour l'année 2019, Le Maire a reçu 16 couples en mairie pour signer cet acte d'engagement de vie commune.



RENOUVELLEMENT DES CONSENTEMENTS

Paul et Simone CHABIN le 6 avril
(60 ans de mariage : noces de diamant)



DECES

André FERRARE décédé le 15 janvier
Monique BEAUGNON veuve VALETTE décédée le 16 février
Raymond ROUILLE décédé le 19 février
Bernard MEUNIER décédé le 20 mars
Josette LAUVERGEAT veuve CHEVREUX décédée le 6 avril
Serge DURAT décédé le 30 avril
Alain CAPLAN décédé le 4 juin
Alphonse VILLANOVA décédé le 15 juin
Jean BOIJOT décédé le 1^{er} juillet
Robert NEUILLY décédé le 17 juillet
Guy RENAULT décédé le 24 juillet
Pierre BOURDEAU décédé le 25 juillet
Maurice GERMAIN décédé le 26 juillet
André BONAMY décédé le 12 août
Jacques BAUDOUIN décédé le 18 août
Paul DUMAS décédé le 20 août
Michel CANTIN décédé le 26 août
Irène MENEZES DOS SANTOS épouse DE FARIA COELHO décédée le 27 août
Pierre CHIGOT décédé le 16 septembre
Annie MERCIER épouse TAILLANDIER décédée le 3 octobre
Sébastien BORDAS décédé le 10 octobre
Marie DUBRULLE veuve PERA décédée le 17 novembre
Carmen THEBAULT décédée le 22 décembre
Jeannine VIEL décédée le 30 décembre

Décor réalisés par l'association Atelier des Couleurs



Décor mural réalisé par des agents du service technique



Un grand merci pour ces magnifiques réalisations